

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Bulletin n° 128

Janvier 2011

Meudon-la-Forêt



Sommaire

Editorial (p. 3)

Meudon-la-Forêt : des origines à nos jours (p. 4-17)
par Pierre SABATIER

La pierre de Fontvieille, de Provence à Meudon-la-Forêt (p. 18-20)
par Michel COLCHEN

Prix : 5 €

Editorial

Ce bulletin du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon est consacré à Meudon la Forêt dont on célèbre cette année le cinquantenaire.

La construction de ce vaste ensemble immobilier a commencé en 1959 et s'est poursuivie en plusieurs étapes pendant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle.

La diversité architecturale de cet ensemble s'inscrit dans un urbanisme caractéristique de cette époque : immeubles-murs de plusieurs étages, rues qui se croisent à angle droit délimitant des grands espaces diversement aménagés.

La résidence Le Parc construite par l'architecte Fernand Pouillon a récemment reçu le label « Patrimoine du XX^{ème} siècle » reconnaissance qui souligne ainsi son grand intérêt architectural et urbanistique.

Le caractère exceptionnel de l'œuvre de Fernand Pouillon est actuellement reconnu par ses pairs. Impliqué un temps dans diverses affaires pénales qui l'avaient conduit à quitter la France, il fut ensuite réhabilité et honoré par sa profession.

D'autres résidences ont été construites après Pouillon, dont certaines, comme la résidence du Lac organisée précisément autour d'un lac aux contours sinueux bordés d'arbustes, constituent des espaces très appréciés par les forestois.

Le Comité de Sauvegarde des Sites se devait, en ce cinquantenaire, de consacrer un nouveau bulletin à Meudon la Forêt. L'article ci-joint de Pierre Sabatier, architecte urbaniste, retrace les diverses étapes de la construction de la ville « de l'origine à nos jours ». Cette approche est complétée par quelques lignes consacrées à l'origine provençale des pierres utilisées par Fernand Pouillon pour la construction de ses immeubles, pierres qui ont très bien résisté aux intempéries climatiques de l'Île-de-France...

Si les résidences provenant de la division de la SCI « MEUDON-LA-FORÊT » sont d'incontestables réussites qu'il convient de sauvegarder, il faut reconnaître cependant que d'autres ensembles, plus récents, n'ont pas les mêmes qualités architecturales et urbanistiques.

Notons enfin que, dès l'origine, cette ville nouvelle a constitué un exemple remarquable de mixité sociale, ce qui lui permet de s'adapter, en ce début du XXI^{ème} siècle, à l'évolution de sa démographie, par des modifications des espaces publics et la création d'un centre culturel et de loisirs, à la définition desquelles notre Comité est étroitement associé.

Cette transformation, dans le temps et dans l'espace, est retracée ici par Pierre Sabatier, avec la sensibilité d'un homme qui habite cette ville et qui l'aime.

Michel Colchen
Président du CSSM

Meudon-la-Forêt : des origines à nos jours

Entre la forêt de Meudon et le Petit Clamart, d'une part, et entre les routes nationales n° 306A dite "Avenue de Trivaux" côté Meudon, la route du "Pavé Blanc" côté Clamart et la "Route de Verrières" d'autre part, existaient de vastes terrains occupés par des cultures, dont la plus grande partie appartenaient à Monsieur CROUX, pépiniériste à Châtenay-Malabry.

Fin des années 50 – début des années 60 : c'était l'époque des grands ensembles, des ZUP (Zones à Urbaniser en Priorité) et des ZAC (Zones d'Aménagement Concerté). Les campagnes se vident au profit des villes et la France doit accueillir les rapatriés d'Algérie. Le déficit de logements est considérable.

Fernand POUILLON, architecte, qui s'était fait remarquer dans le midi et en Algérie, décide de s'attaquer à la région parisienne. Il imagine l'ensemble qui deviendra plus tard "Meudon-la-Forêt" et s'étendra sur les trois communes de Meudon, Clamart et Vélizy.

Le site

Le site (fig. 1) comprenait sur Meudon :

- Au nord, l'écart (le hameau) de Villebon dont il restait le château, des ruines et les deux cèdres de plus de deux cents ans, qui existent toujours et qui ont beaucoup souffert de la tempête de 1999. A l'origine, il y avait une grange et un grand potager autour de la tour de Villebon avec une chapelle et deux moulins. Ces moulins servaient à élever les eaux de l'étang du Tronchet pour les amener dans deux grands réservoirs qui ont disparu.

- De l'autre côté de la route de Verrières, existait la grange de la Dame Rose : vieille ferme du XIV^{ème} siècle.

- En bordure de la forêt, le « Tir aux Pigeons », à l'emplacement de l'étang du Tronchet qui deviendra le "Parc du Tronchet".

- La « Ferme de Trivaux », en limite de Clamart, située approximativement à l'emplacement du petit Centre Commercial, allée Marcel Simon.

- La « Ferme de la Porte de Trivaux », un peu plus au sud, à la limite des trois communes MEUDON, CLAMART et VÉLIZY, située à l'emplacement de la rue Ambroise Paré.

Au sud de ces terrains, un triangle appelé "La Garenne", couvert de pépinières, faisait partie du territoire de la Commune de Vélizy. Appelé par la suite « Pointe de Trivaux », il a fait l'objet d'un échange entre Meudon et Vélizy après une rectification de limite communale, entraînée par la réalisation de la voie express N118.

A l'est, entre la limite de Meudon et la Route du Pavé Blanc, depuis le carrefour des Arbres Verts et l'actuelle avenue de Villacoublay, une partie de l'ensemble de Meudon-la-Forêt fait toujours partie de la commune de Clamart.

Les origines de Meudon-la-Forêt

En France, la reconstruction après la guerre de 1939-45 se termine, et les nouvelles constructions concernent surtout des logements sociaux. C'est le délire des « tours » et des « barres » (termes péjoratifs en architecture) avec les Offices d'HLM et les Sociétés d'Economie Mixte. Le secteur résidentiel ne se mélange pas et les promoteurs construisent leurs propres ensembles, difficilement accessibles à une population modeste, et sans aucun logement social.

Dans un premier temps, l'équipe de Fernand POUILLON propose la création d'une première tranche de plus de 2 600 logements en accession à la propriété, à des prix défiant toute concurrence, du jamais vu ! C'est le point de départ de la réalisation d'un ensemble qui va progressivement s'affirmer avec un mélange des différents types de logements, des plus modestes aux plus luxueux. Son importance va nécessiter de nombreux équipements partagés par toute la population.

En 1958, l'architecte Fernand POUILLON propose au Ministre de la Construction Pierre SUDREAU la réalisation de deux grands projets, deux mille logements à Boulogne-Billancourt, opération appelée "Point du Jour", et six mille logements à Meudon-la-Forêt (fig. 2 et 3).

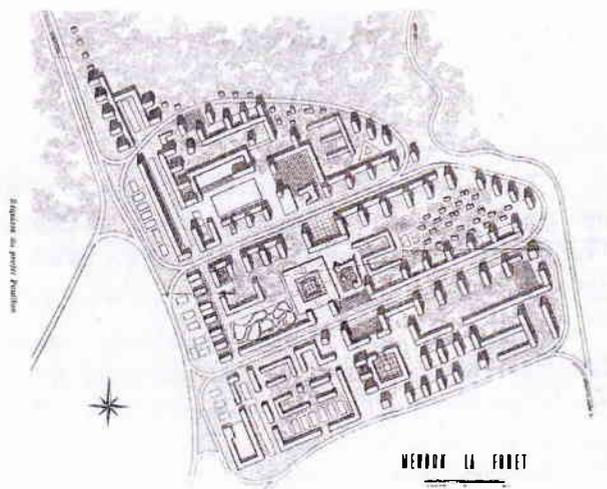


Fig. 2 – Première esquisse du projet Pouillon, mis au point avec l'architecte Robert Auzelle.



Fig. 3 – Maquette du projet Pouillon, entre la construction de la Résidence « Le Parc » et la construction de la Résidence « Le Centre ».

Il écrit : "J'avais en effet découvert un magnifique terrain à l'orée de la forêt de Meudon et rencontré le propriétaire. J'obtins une option pour réaliser l'opération sociale type, avec l'appui du Crédit Foncier et les primes à 1000,00 francs le mètre carré". Pierre SUDREAU avait donné son accord pour l'opération du "Point du Jour" puis pour l'opération de Meudon-la-Forêt. Elles seront alors lancées par le CNL (Comptoir national du logement).

A la suite du scandale du CNL dans lequel Fernand POUILLON était fortement impliqué, et pas toujours de façon légale, les promoteurs, qu'on appelait "Le Groupe d'Alger" (voir ci-dessous) ont décidé de rendre indépendant le programme de Meudon.

Le 24 avril 1959 Maître CHARDONNET, notaire à Paris, établit l'acte créant la Société Civile Immobilière MEUDON-LA-FORÊT, dont le capital est de 18 000 000,00 Francs.

Les Administrateurs étaient :

- Monsieur Georges BLACHETTE, industriel, ancien sénateur d'Alger, propriétaire des carrières de Fontvieille, proches des Baux-de-Provence,
- Monsieur Ludovic TRON, inspecteur des Finances,
- Monsieur Jacques CHEVALLIER, industriel, ancien maire d'Alger,
- Monsieur Louis Joseph PIMENTA, administrateur de sociétés.

Le Gérant était :

- Monsieur Paul ARNOLD, ancien premier adjoint au maire d'Alger.

Les terrains correspondant aux lieux-dits :

- La Porte de Trivaux,
- La Porte de Verrières,
- L'étang du Tronchet,

et couvrant une superficie de 428 595 mètres carrés ont été achetés à Monsieur CROUX, pépiniériste à Châtenay-Malabry pour la somme de 167 938 000,00 Francs le 4 Juin 1959.

Ce même jour, il est procédé à un échange de terrains sans soulte entre la SCI MEUDON-LA-FORÊT et l'UNION DES CASTORS DES PROFESSIONS ET DES SERVICES PUBLICS DE LA RÉGION PARISIENNE, pour une meilleure utilisation du terrain.

Un accord préalable provisoire, pour l'ensemble de l'opération, sera donné par le Commissaire de la Construction de la Région Parisienne, le 14 Mars 1959. La municipalité de Meudon a donné son accord de principe le 29 Juillet 1959.

Le plan masse initial (fig. 4) correspond à un programme de 5000 logements pour la SCI MEUDON-LA-FORÊT et 1000 logements pour la coopérative des CASTORS de la RATP, propriétaire des terrains sis à l'angle nord-est, au lieu dit « Ferme de Trivaux ».

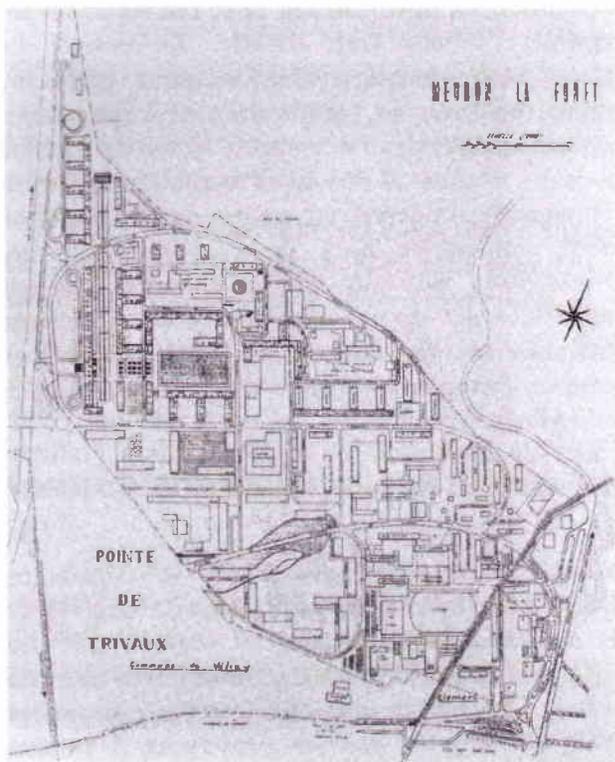


Fig. 4 – Plan masse initial
(Archives communales de Meudon).

A la demande de Robert AUZELLE, architecte-urbaniste, responsable de ce secteur au ministère de la Construction, le plan masse est étendu sur les terrains limitrophes sur les communes de Clamart et de Vélizy, afin d'occuper la totalité du site :

- 400 logements sont prévus sur les terrains de Clamart par la SCI du FOYER DU FONCTIONNAIRE,

- 1100 logements sur les terrains de Vélizy, future "Pointe de Trivaux".

L'addition de ces différents groupes représente un ensemble de :
 $5000 + 1000 + 400 + 1100 = 7500$ logements.

Un première esquisse de plan masse de principe et de zonage pour l'aménagement du plateau a été établie par Fernand POUILLON à la demande de Robert AUZELLE. Ce document servira de base au futur plan masse dessiné par Fernand POUILLON. Il sera complété par une superbe maquette qui sera dans l'ensemble respectée, à l'exception de la « Pointe de Trivaux » (fig. 3).

La desserte de l'ensemble se fera par la route nationale N° 187 qui deviendra la F18, puis la N118, entre le Pont de Sèvres et Clamart d'une part, et par la route nationale N° 306A entre Clamart et Meudon d'autre part. Le résultat final sera l'ensemble que l'on connaît aujourd'hui (fig. 5).



Fig. 5 – Meudon-la-Forêt dans l'espace communal de Meudon.

Les premières réalisations

La SCI MEUDON-LA-FORÊT se divise en plusieurs filiales dont la première est la SCI « MEUDON-LA-FORÊT-LE PARC » pour 2618 logements économiques et sociaux, accession à la propriété et avec prime à 1000 F.

Les permis de construire sont délivrés le 21 Octobre 1959 et le 8 Février 1960.

La Ville de MEUDON et son conseil municipal sont très réservés sur cette vaste opération qui entraînera obligatoirement des conséquences pour l'avenir de la cité.



Fig. 6 – Naissance de Meudon-la-Forêt : construction de la résidence « Le Parc » (crédit : Ville de Meudon).

Le chantier va commencer (fig. 6) et l'architecte Fernand **POUILLON**, qui rencontre d'importantes difficultés avec le CNL pour l'opération du Point du Jour à Boulogne, écrit :

"Alors que je me jetais à corps perdu dans Meudon-la-Forêt, un superbe chantier de pierre taillée, exploitée par Blachette qui s'était soudé à Chevalier pour financer cette opération, je me penchai sur des centaines de plans, de calculs, toujours avec le même enthousiasme, la même foi. J'obtins les prix les meilleurs, je réalisai une noble composition monumentale. Les bassins de

Versailles, les allées de son parc me servirent de modèle, l'échelle était définie. Je dressai un projet monumental, cyclopéen, pour loger les moins fortunés. La composition prévoyait deux centres commerciaux, installés dans de vieilles maisons, comme si l'on avait voulu conserver le témoignage du passé au milieu de ces hauts et longs immeubles hors de l'échelle humaine. D'immenses piles de pierre constituaient les façades, ainsi qu'un paravent. Ces structures dissimulaient les baies dans des perspectives infinies, évoquant des murs aveugles de temples ou de forteresses".

La suite des opérations immobilières

Après la réalisation de la résidence "MEUDON-LA-FORÊT-LE PARC" (fig. 7) et les opérations des logements sociaux par les différents organismes, Meudon-la-Forêt marque le pas. Le scandale du CNL à la fin des années 1960 ne favorise pas les projets et il faudra attendre 1962-1963 pour y relancer la construction.

Après les ennuis judiciaires de Pouillon, les architectes **R. BOULET**, **R. CHOQUIER**, **C. HERPE**, ses anciens collaborateurs, lui succèdent.



Fig. 7 – L'architecture de Fernand Pouillon, classée au Patrimoine du XX^{ème} siècle.

Une nouvelle filiale est créée, "MEUDON-LA-FORÊT-LE CENTRE", avec deux immeubles résidentiels de 100 et 176 logements, bénéficiant de la prime à 600 F.

Le premier, avenue de Celle, est à l'image des plans **POUILLON**, mais en plus grand, avec des loggias devant toutes les ouvertures (fig. 8).

Le deuxième, avec des appartements plus petits, est d'un style plus courant, mais toujours avec des façades en pierre. D'un excellent rapport qualité-prix, cette opération va être à l'origine d'un nouveau démarrage de Meudon-la-Forêt.

C'est à cette époque, également, que les **IRP** (Société Coopérative d'HLM Interprofessionnelle de la Région Parisienne) entreprennent la construction de 634 logements (fig. 9 et 10).



Fig. 8 – L'évolution de l'architecture Pouillon (la résidence « Le Centre »).



Fig. 9 – Plan d'eau du Parc et les immeubles IRP.



Fig. 10 – Les immeubles IRP de l’avenue du Général de Gaulle.



Fig. 11 – La résidence « Le Lac » : son parc et ses plans d’eau.

Le plan d'ensemble établi par **POUILLON** est dans l'ensemble respecté, mais il n'y a plus de façades en pierre.

La Société Civile Immobilière de "**MEUDON-LA-FORÊT-LE LAC**" prend la suite de Meudon-la-Forêt-Le Centre avec l'architecte Jean **SEBAG**. C'est un ensemble de 510 logements avec façades en pierres de taille, autour d'un parc paysager de grande qualité dessiné par le paysagiste J. **AUBRY** (fig. 11). C'est enfin la Société Civile Immobilière de "**MEUDON-LA-FORÊT-VERRIÈRES-JOLI MAI**", avec les mêmes architectes que pour "**LE CENTRE**", qui termine l'ensemble de la **SCI MEUDON-LA-FORÊT** à l'origine de cette opération. Cette **SCI** comprend 625 logements plus un centre commercial "**JOLI MAI**" et un parking souterrain.

La pierre de taille provenant des carrières de Fontvieille à côté des Baux de Provence est toujours utilisée pour les façades et les pignons, et, par sa position dominante, donne à Meudon-la-Forêt une unité à l'origine de sa réussite.

Il est intéressant de noter également l'existence d'un document appelé « Cahier des Charges des terrains sis à Meudon appartenant à la **SCI MEUDON-LA-FORÊT** ».

Le présent cahier des charges s'applique à l'ensemble immobilier qui, après division, sera constitué par :

- **SCI MEUDON-LA-FORÊT-LE PARC**
- **SCI MEUDON-LA-FORÊT-LE CENTRE**
- **SCI MEUDON-LA-FORÊT-LE LAC**
- **SCI MEUDON-LA-FORÊT-VERRIÈRES JOLI MAI**

Il a pour but de définir les dispositions d'intérêt général et privé concernant l'usage de l'ensemble immobilier, ainsi que les dispositions relatives aux voies et espaces libres.

Ce document est toujours en vigueur et il a été notamment reconnu par la Cour d'Appel de Versailles à l'occasion d'un litige entre les

copropriétés **LE CENTRE** et **VERRIÈRES-JOLI MAI**, suivant l'arrêté n° 299 du 30 Mars 2000.

Répartition des logements à Meudon-la-Forêt :

LE PARC	2618 logements
LE CENTRE	276 logements
LE LAC	510 logements
VERRIÈRES-JOLI MAI	625 logements
CHÂTAIGNIER	88 logements
LE GOLF	40 logements
HLM IRP CASTORS	2232 logements
HLM MEUDON	922 logements
I avenue de Villacoublay	6 logements
LE CLOS DES POÈTES	14 logements
TOTAL	7331 logements

En parallèle, pour compléter l'aménagement de l'ensemble du plateau, il va se réaliser le groupe d'habitations du **FFF** (Foyer du Fonctionnaire) le long de la route du Pavé-Blanc sur les terrains de Petit Clamart.

Un petit centre commercial est intégré à ce groupe qui compte environ 450 logements.

Les équipements

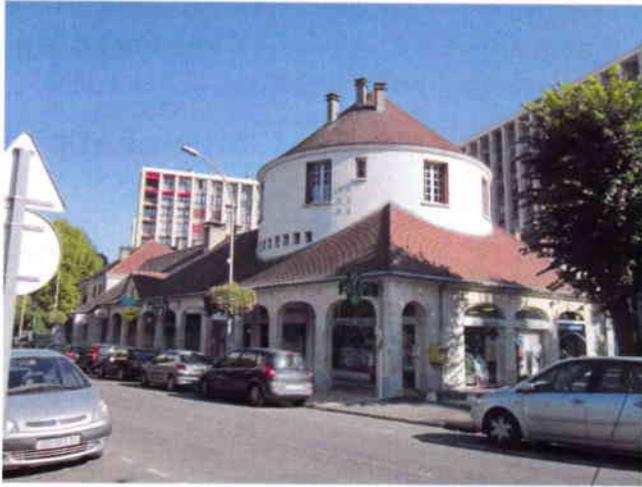
Cette grande cité est complétée par un certain nombre d'équipements et de lieux d'activités.

En plus des équipements commerciaux (fig. 12 et 13), Meudon-la-Forêt dispose des équipements suivants :

- des écoles comprenant les maternelles, les groupes scolaires, deux **CES** et un lycée professionnel ;

- un centre administratif, des crèches, un centre social, des centres de loisirs.

- la place centrale (fig. 14) réalisée récemment (2000) avec l'architecte Pierre-Louis **FALOCI** et la paysagiste Bénédicte d'**ALBAS**, place autour de laquelle on trouve le marché, la médiathèque, l'annexe de la Mairie, les locaux de la police nationale et l'église, remise en valeur à cette occasion.



*Fig. 12 – Le Parc : petit centre commercial
« Le Moulin ».*



*Fig. 13 – Le Parc : petit centre commercial
« Les Deux Bassins ».*



*Fig. 14 – La place Centrale, avec la médiathèque, l'annexe de la mairie,
les services de police et le marché couvert.*

On trouve également à Meudon-la-Forêt des équipements sportifs avec stades, gymnases, patinoire et complexe Forest-Hill, ainsi que le Club de Jeunes Jules Verne et le City-Stade.



Fig. 15 - La clinique de Meudon-la-Forêt (elle est couplée à la clinique du Plateau de Clamart, pour former un Pôle de santé).

Il y a aussi 4 hôtels et un immeuble de bureaux "Syrius", des stations-services et une chaufferie collective "COFELY", un club hippique, les serres municipales, la clinique (fig. 15) et le CRTT (Centre de Radiologie et de Traitement des Tumeurs) ainsi que la nouvelle maison de retraite "Résidence Médicis" et le Club du Sourire pour les personnes âgées.

Pour compléter tous ces équipements, Meudon-la-Forêt dispose de lieux de culte avec la Synagogue et l'Eglise du Saint-Esprit (fig. 16), réussite architecturale due aux architectes Georges ROPHE et Robert LOURDIN et mise en valeur par l'aménagement de la Place Centrale.

Meudon-la-Forêt bénéficie enfin, à proximité immédiate, du Centre Commercial Régional de VÉLIZY avec ses magasins, ses cinémas et ses restaurants.



Fig. 16 - L'église du Saint-Esprit.

Environnement et espaces verts

La forêt de Meudon assure la liaison avec Meudon-Ville et représente un espace exceptionnel avec ses allées cavalières et ses étangs. Les espaces boisés se prolongent dans la cité, qui bénéficie d'une structure végétale très importante, avec des arbres qui sont devenus magnifiques.

Les plantations d'alignement de l'Allée du Mail et de la Place Centrale (fig. 17), les parkings plantés, la roseraie de la Résidence "LE PARC" et son vaste plan d'eau, le parc et les jardins de la résidence "LE LAC" remarquablement dessinés par le paysagiste J. AUBRY (fig. 18), les plans d'eau de part et d'autre de l'avenue du Maréchal de LATTRE DE TASSIGNY, enfin l'étang du Tronchet qui servait de réserve au système hydraulique du domaine royal. Il fut ensuite asséché pour

devenir un "Tir aux Pigeons" avant d'être un magnifique parc de loisirs (fig. 19) très apprécié des Forestois.



Fig. 17 – Perspective derrière l'allée du Mail.

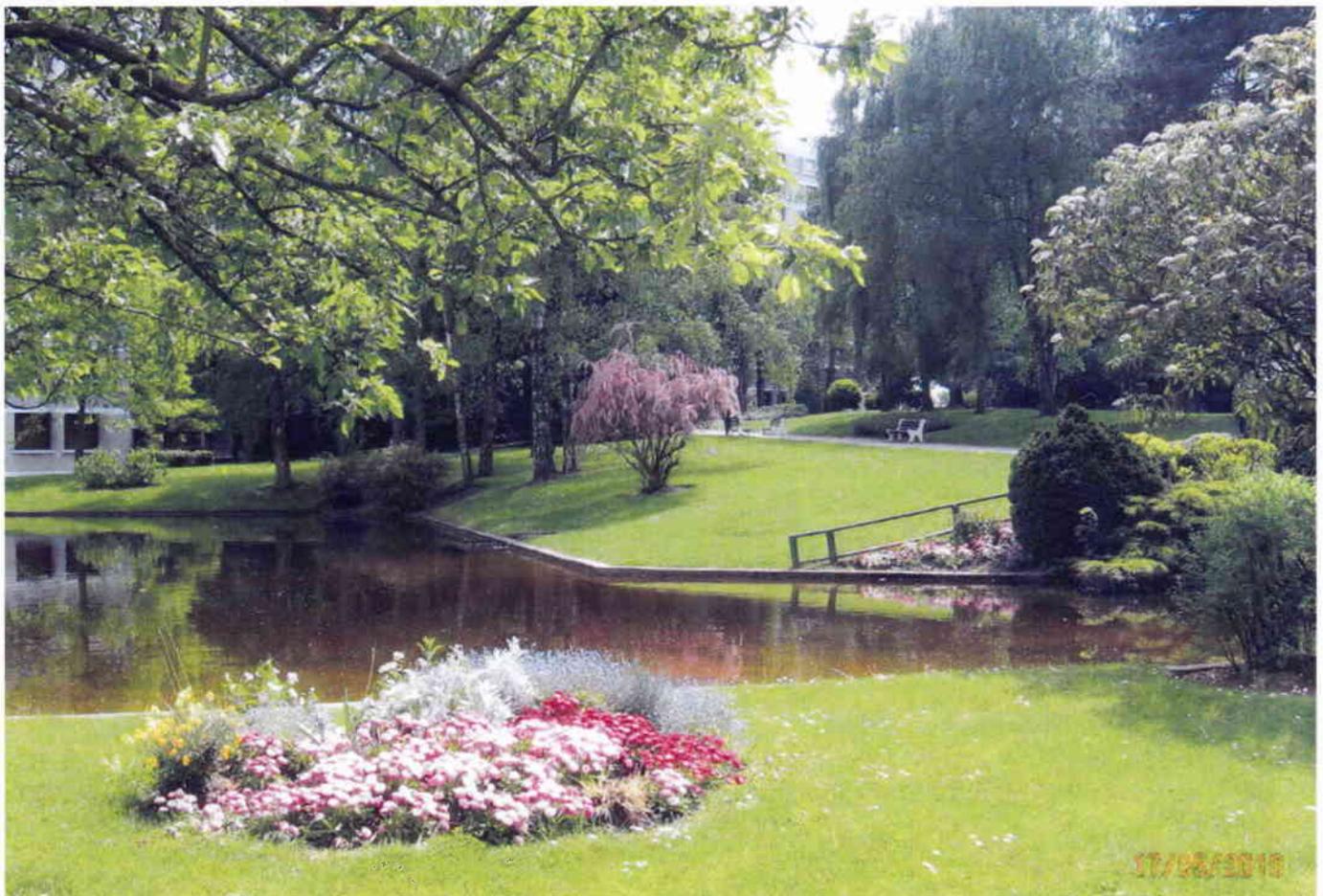


Fig. 18 – Les jardins de la résidence « Le Lac ».



Fig. 19 – Le parc du Tronchet (l'ancien tir aux pigeons)

La circulation et le stationnement

La voirie de Meudon-la-Forêt est constituée par 3 axes principaux :

- Avenue du Maréchal de LATTRE DE TASSIGNY
- Avenue du Général de GAULLE
- Avenue du Maréchal LECLERC

raccordés à chaque extrémité à la RN 118 d'une part, et à la Route du Pavé Blanc (CD 406) d'autre part, de façon que leur tracé ne favorise pas le transit à travers la cité.

Ces voies principales distribuent tout un réseau de voies secondaires qui desservent les immeubles. On peut dire que l'avenue du Général de Gaulle et l'avenue de Celle, prolongée par la rue St Exupéry, représentent le CARDO et le DECUMANUS des cités antiques au carrefour desquels se trouve la Place Centrale et ses équipements.

Les premières opérations n'ont prévu que des parkings en surface et, bien que ce mode de stationnement soit très important à Meudon-la-Forêt, il n'est pas suffisant.

Il faudra attendre la construction de la résidence VERRIÈRES JOLI-MAI (fig. 20), des immeubles de l'office d'HLM "LA PÉPINIÈRE" et "AMBROISE PARÉ" pour que des parkings en sous-sol soient prévus.



Fig. 20 – Immeuble Symphonique de la résidence Verrières Joli-Mai.



Fig. 21 – Le technopôle de Bouygues-Télécom (crédit : Studio9/Ville de Meudon).

C'est ensuite la Ville de Meudon, dans le cadre de la réalisation de la Place Centrale, qui construit un parking souterrain de 100 places.

Il faudra sans doute aboutir à un stationnement réglementé au centre de la cité, prévoir de nouvelles places de stationnement avec les prochaines réalisations et espérer que le futur tramway Chatillon-Viroflay permettra de réduire le nombre de voitures à Meudon-la-Forêt.

La vie à Meudon-la-Forêt

Meudon-la-Forêt s'est enraciné sur le plateau tout en conservant ses liens avec Meudon Ville, les enfants ont grandi depuis sa construction et l'on assiste à l'établissement de nouvelles générations dans une cité bien vivante et sereine. L'arrivée du tramway Chatillon-Viroflay va aussi dynamiser cette zone et entraîner de nouvelles réalisations.

De l'autre côté de la RN 118 se trouve une zone d'activités autour de l'Avenue du Maréchal Juin, en bordure de la forêt, sur laquelle vient de s'implanter le technopôle de BOUYGUES-TÉLÉCOM (fig. 21).

Un Centre Culturel en bordure de l'avenue de Lattre de Tassigny est actuellement en cours

d'étude par le cabinet d'architecture Serero (fig. 22).

D'autre part, la requalification de la Pointe de Trivaux, jusqu'ici mal utilisée et sans respect du plan masse initial, fait l'objet d'un concours d'idées auprès de trois équipes d'architectes de renom. Un vaste programme est envisagé, dont la réalisation d'un nouveau quartier d'habitations, la reconstruction de la patinoire avec un centre de sports et loisirs.



Fig. 22 – Le futur Centre Culturel (crédit : Serero).

A la différence de nombreuses cités de la Région Île-de-France, Meudon-la-Forêt présente maintenant une structure complète avec ses différents quartiers, ses équipements, ses différents groupes sociaux.

La qualité architecturale d'un certain nombre de réalisations, la mixité sociale réalisée dès l'origine par le mélange des quartiers plus ou moins populaires ou plus ou moins résidentiels, la qualité de ses plantations et de ses espaces verts, les services à disposition, sont certainement des éléments fondamentaux de la réussite de cet ensemble qui a maintenant sa

propre histoire et auxquels les habitants sont attachés.

Ce site exceptionnel, en bordure de la forêt, ainsi que les grands équipements du voisinage, font de Meudon-la-Forêt une cité particulièrement agréable à vivre à proximité immédiate de la capitale.

PIERRE SABATIER

Vice-Président du CSSM

Pierre SABATIER, architecte-urbaniste, s'est installé à Meudon-la-Forêt en Mars 1964 dans l'immeuble de la SCI "Le Centre" situé avenue de Celle. Cette réalisation marquait la reprise de la construction après le scandale du CNL concernant l'opération "Point du Jour" à Boulogne-Billancourt avec les mêmes promoteurs et le même architecte (Fernand POUILLON).

PS a d'abord été séduit par le plan des appartements, qui était en fait un agrandissement du plan POUILLON par les architectes qui lui ont succédé, et par les qualités des prestations et les prix très raisonnables.

Il a pu voir et suivre les différentes étapes de la construction de cette nouvelle cité. Abandonnant Paris, il y a transféré également son agence d'architecte et a même participé modestement à sa réalisation en construisant deux immeubles rue Ambroise Paré en 1977 et 1978.

La pierre de FONTVIEILLE, de Provence à Meudon-la-Forêt

Les pierres apparentes des immeubles construits à Meudon-la-Forêt sous la direction de Fernand Pouillon (fig. 1 et 2) sont en calcaire. Il ne s'agit pas de calcaire du Lutétien utilisé en Île-de-France pour la construction de nombreux monuments, immeubles ou villas, notamment à Meudon pour les églises Saint Martin et Notre-Dame de Bellevue, l'observatoire ou Château Neuf et, partiellement, l'Orangerie. Pour Meudon-la-Forêt, il s'agit d'une pierre provenant du sud de la France, la pierre de Fontvieille (réf. 1), localité située dans les Bouches-du-Rhône près d'Arles (fig. 3).

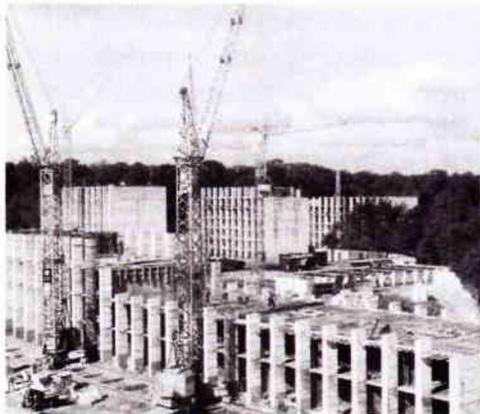


Fig. 1 et 2 - La construction de Meudon-la-Forêt avec utilisation de la pierre de Fontvieille (crédit : Ville de Meudon).

Cette roche, extraite de carrières ouvertes au flanc d'une colline à proximité de Fontvieille, est un calcaire à grains fins (fig. 4), de couleur blanche à reflets blonds, à faible porosité, légère mais solide, que l'on peut aisément tailler et qui résiste bien à l'altération et à l'érosion par les eaux météoriques.



Fig. 3 - Emplacement géographique du village de Fontvieille.

L'utilisation à Meudon-la-Forêt peut surprendre car Fontvieille est à plusieurs centaines de kilomètres de Meudon. Ceci s'explique, car les carrières de Fontvieille étaient la propriété de M. G. Blachette, administrateur de la SCI réalisatrice de l'opération, et aussi parce que le



Fig. 4 - La pierre de Fontvieille : calcaire à grains fins bicolore.

transport vers Paris était facilité par la présence à Fontvieille d'une voie de chemin de fer et d'une gare.

L'extraction de cette pierre s'effectue en carrières à ciel ouvert (fig. 5), à flanc de colline. L'épaisseur du niveau exploitable est de plusieurs mètres et s'étend latéralement sur plusieurs dizaines de mètres.

Les carrières de Fontvieille sont l'un des trois sites des carrières de Provence d'où sont extraites des pierres de taille dont la qualité est reconnue en France et dans le monde entier.

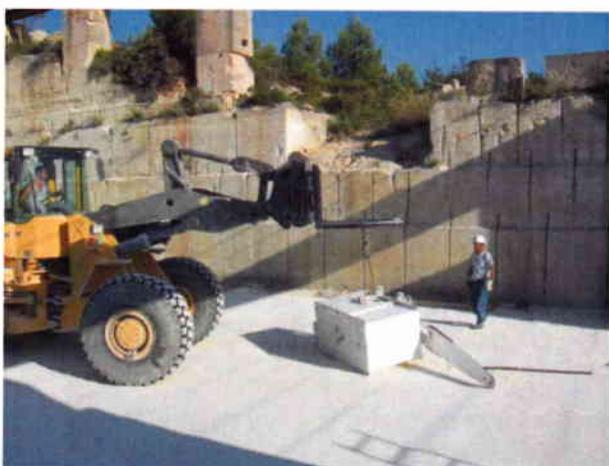


Fig. 5 – Une carrière de Fontvieille.

En Provence, le moulin d'Alphonse Daudet (fig. 6) est construit en pierre de Fontvieille, ainsi que de nombreux autres monuments et édifices.

Fernand Pouillon a aussi utilisé la pierre de Fontvieille pour la construction d'immeubles en bordure du Vieux Port à Marseille, et en Algérie, notamment pour la construction d'un hôtel à Aïn Sefra.

Quelques mots sur l'origine de la pierre de Fontvieille

Cette roche est le résultat de la transformation, au cours des temps géologiques, d'une boue carbonatée déposée entre -136 et -130 millions d'années (soit pendant le Crétacé inférieur, fig. 7), sur des fonds marins peu profonds. La compaction due aux sédiments

déposés ensuite au-dessus a entraîné le départ des eaux interstitielles et autres fluides, et, progressivement, la transformation de ce sédiment en une roche exploitable.



Fig. 6 - Le moulin d'Alphonse Daudet en Provence ; statue de l'écrivain.

Cette période correspond à une période de transition entre les orogénèses hercynienne (-360 à -300 millions d'années) et alpine (-60 à l'actuel).

Après l'érosion des reliefs hercyniens (entre -300 et -250 millions d'années), les eaux marines ont envahi une partie des terres continentales nouvellement formées, en respectant quelques reliefs individualisés dans des roches granitiques telles celles du Massif Central.



**Fig. 7 - Localisation du site de Fontvieille dans les Bouches-du-Rhône au SE du Massif Central (en rouge).
En vert, les terrains d'âge Crétacé inférieur, exploités comme pierre de taille
(extrait de la carte géologique de la France, éd. BRGM).**

Quoiqu'il en soit de cette histoire lointaine, il convient de rendre grâce à Fernand Pouillon qui a su saisir l'opportunité d'utiliser de bonnes

et belles pierres pour la construction d'une ville nouvelle dont nous fêtons en cette année 2011 le cinquantenaire.

Michel COLCHEN
Président du CSSM

Référence :

1 – Jean MÉNARD, « Meudon au XX^{ème} siècle - Meudon-la-Forêt - Villebon ; Tome I chapitre II, "Fernand Pouillon, le mal-aimé", pages 33 et 34 », éd. le Taureau Volant, 2001.

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Association agréée par la préfecture des Hauts-de-Seine au titre du Code de l'Urbanisme et de la loi sur la Protection de la Nature

Siège Social : 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon, tél. : 01 45 34 30 09

Site internet : www.sauvegardesitemeudon.com

Directeur de la Publication : Michel COLCHEN. Rédacteur en chef : Yves TERRIEN.

Impression : FORMS, 3 rue du Ponceau, 92190 Meudon

Dépôt légal : janvier 2011 – N° ISSN 1147-1476